



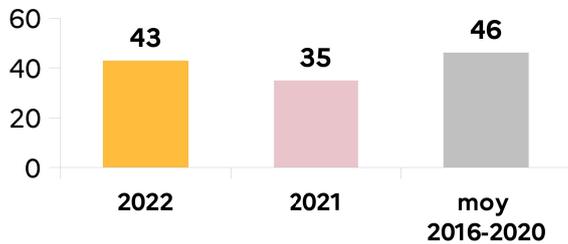
## BAROMÈTRE MENSUEL - Avril 2022

### OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

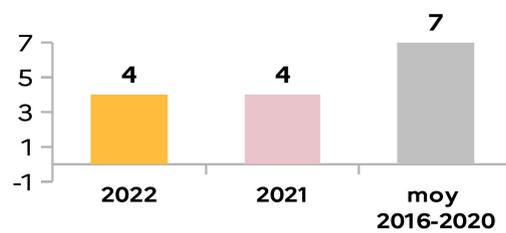
#### Bilan mensuel des accidents, tués et blessés

* valeurs non consolidées au jour de parution	Avril 2022	Avril 2021	Cumul 2022	Cumul 2021	12 mois glissants
Accidents	12	11	43	35	145
Tué(s)	0	1	4	4	19
Blessés hospitalisé (BH)	2	8	23	30	95
Blessés légers (BL)	13	11	31	21	81

#### Cumul accidents janv-avril



#### Cumul tués janv-avril



#### Répartition des APAM (Auteurs Présumés d'Accidents Mortels) par âge et sexe



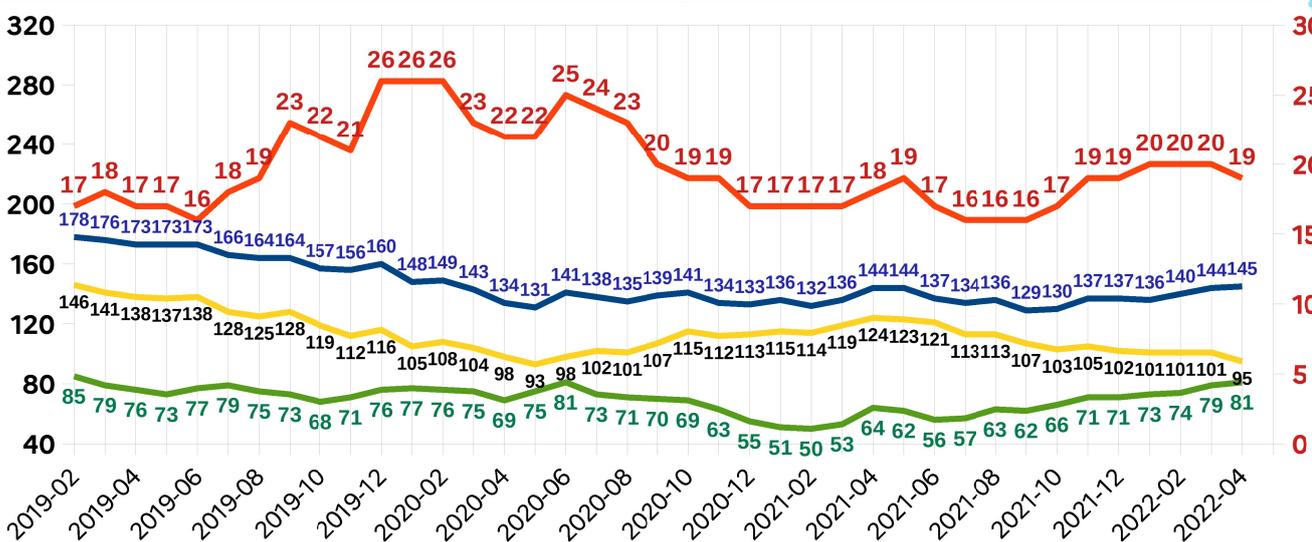
#### Nombre de tués par catégories d'usagers



usagers vulnérables **1**

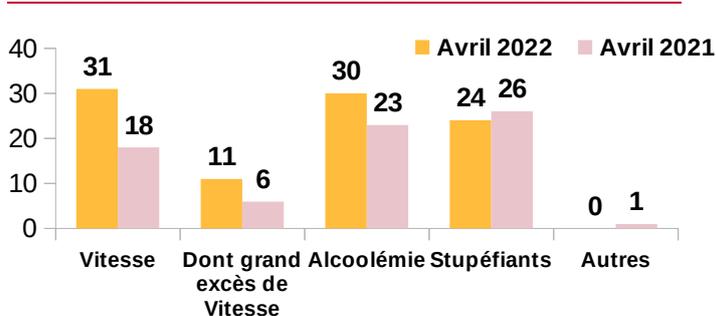
**3**

#### Cumul 12 mois glissants



## ACTUALITÉS LOCALES

### Sanctions administratives des droits à conduire



	Cumul 2022	Cumul 2021	Variation N-1/N
	Janv-avril	Janv-avril	%
Vitesse	100	129	-22,48 %
Dont grand excès de Vitesse	30	43	-30,23 %
Alcoolémie	105	71	47,89 %
Stupéfiants	84	107	-21,50 %
Autres	0	4	-

Restrictions mensuelles avec un EAD : 1

### Contrôles sanctions automatisés – infractions

RADARS (ET)	Avril 2022		Avril 2021		Cumul 2022	Cumul 2021
	Nombre de Radars en service	Nombre de flashes	Nombre de radars en service	Nombre de flashes	Nombre de flashes	Nombre de flashes
ETF + ETFD + ETT	30	9612	30	3890	29791	18101
ETFR	4	170	6	170	1063	743
ETC	0	-	-	-	-	-

ETF : équipement de terrain fixe ETFD : ET fixe discriminant (VL/PL) ETT: ET tourelle ETFR : ET feux rouges ETC : ET chantier sur itinéraire protégé



### Agenda des actions de sensibilisation à la sécurité routière

- 06/04/22 → stage de sensibilisation à la sécurité routière avec l'AVIR à Montauban
- 07/04/22 → journée de sensibilisation à la sécurité routière au lycée Capou à Montauban
- 11 et 12/04/22 → journée de sensibilisation à la sécurité routière au lycée Jean de Prades à Castelsarrasin

## ACTUALITÉS NATIONALES

### Hausse de la mortalité routière en mars 2022 par rapport à mars 2021 et baisse par rapport à mars 2019



Les modifications des conditions de trafic à partir du mois de mars 2020 en raison de la crise sanitaire ont conduit l'ONISR à prévoir, pour ses données conjoncturelles 2022, une double comparaison avec les données 2021 mais aussi 2019, année de référence avant crise sanitaire. Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 231 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en mars 2022, contre 188 en mars 2021 (43 tués de plus soit +23 %), mois atypique marqué par un confinement dans certains départements.

Ce chiffre est en baisse de -9% (-24 tués) par rapport au mois de mars 2019, année de référence.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/hausse-de-la-mortalite-routiere-en-mars-2022-par-rapport-mars-2021-et-baisse-par-rapport>

### 6ème édition des Journées de la sécurité routière au travail

La Sécurité routière accompagne les entreprises et les organismes publics dans la prévention du risque routier professionnel.

La Sécurité routière encourage les entreprises et les organismes publics et privés à mettre en place des animations de sensibilisation à destination de leurs collaborateurs dans le cadre des Journées de la sécurité routière au travail qui auront lieu du 9 au 13 mai 2022. Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent, chaque année, par près de 4 millions de journées de travail perdues. En 2020, 356 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail dont les trois quarts à l'occasion d'un trajet domicile-travail.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites-page-1-189/6eme-edition-des-journees-de-la-securite-routiere-au-travail>



### Diabète, Alzheimer, handicaps locomoteurs ou auditif lourds...

Les règles qui régissent le droit de conduire des personnes atteintes de certaines pathologies évoluent, pour tenir compte de l'évolution des connaissances médicales et des innovations technologiques des véhicules. L'arrêté du 28 mars 2022 fixant la liste des affections médicales incompatibles ou compatibles avec ou sans aménagements ou restriction pour l'obtention du permis de conduire a été publié au Journal officiel le 03/04. Il fixe ainsi le sort de millions de personnes de tous âges, concernées par ces pathologies, sur un sujet aussi essentiel que le droit de conduire.



Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/diabete-alzheimer-handicaps-locomoteurs-ou-auditif-lourds>